



ARGNOU , LES FRISSES (AF09)

Maison Gandolfi (parcelle 8511)

Fouilles archéologiques (6 - 30 avril 2009)

O. Paccolat
J.-C. Moret

Décembre 2010

Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi

CARACTÉRISTIQUES	2
1. SITUATION ET CIRCONSTANCES DE LA FOUILLE	2
2. CONTEXTE ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX	3
3. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE	3
4. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.....	5
4.1 LES AMÉNAGEMENTS D'ÉPOQUE ROMAINE	5
<i>Le replat de la terrasse</i>	<i>5</i>
<i>Éléments de parcellaire et structures en relation avec la terrasse</i>	<i>5</i>
<i>Les dépendances de la villa.....</i>	<i>7</i>
<i>L'annexe A : une construction légère semi-enterrée.....</i>	<i>7</i>
<i>L'annexe B : une petite forge artisanale?.....</i>	<i>8</i>
4.2 LES TRACES D'OCCUPATION PLUS ANCIENNE.....	8
4.3 LES TRACES D'OCCUPATION MÉDIÉVALE ET MODERNE.....	9
5. MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE.....	9
<i>Le mobilier céramique.....</i>	<i>10</i>
<i>Le mobilier métallique</i>	<i>10</i>
<i>Le mobilier lithique</i>	<i>11</i>
<i>Le verre.....</i>	<i>11</i>
<i>Les scories.....</i>	<i>11</i>
6. BILAN	12
7. ILLUSTRATIONS	13
8. DOCUMENTS ANNEXES.....	19

- liste des unités de terrain
- liste du mobilier
- liste des vases
- liste des relevés

Caractéristiques

Commune	: Ayent VS, district d'Hérens.
Lieu-dit	: Les Frisses.
Chantier	: maison Gandolfi, parcelle 8511.
Sigle	: AF09
Coordonnées	: CNS 1286, 596'940/123'230, alt. 807 m.
Projet	: construction d'une maison familiale.
Surface explorée	: env. 340 m ² .
Intervention	: 6 au 30 avril 2009 (non continu).
Equipe de fouille	: Jean-Christophe Moret (archéologue), Mathieu Gex, Fabien Maret (étudiants), Bruno Lopez, Mustafa Gündogdù (fouilleurs), Nicolas Hess (stagiaire).
Mandataire	: Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat).
Topographie	: Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale).
Archéobotanique	: Olivier Mermod
Infographie	: Marianne de Morsier, TERA sàrl
Coordination	: Archéologie cantonale.

1. Situation et circonstances de la fouille

Le plateau des Frisses, bien ensoleillé et jouissant d'une vue panoramique sur la vallée du Rhône, est une zone extrêmement sensible du point de vue archéologique. La multiplication des découvertes faites depuis 2002, à l'occasion de divers projets de construction liés à l'urbanisation du lieu, montre que ce plateau a été colonisé par l'homme dès la préhistoire et qu'il a été densément occupé durant l'Antiquité¹. Dans l'état actuel de la recherche, les découvertes les plus spectaculaires concernent l'époque romaine. En 2002 et 2003, un bâtiment romain en maçonnerie a été partiellement fouillé en limite sud du plateau². Cette première découverte a été complétée, durant l'hiver 2008/2009, par la fouille sur le versant sud-est du plateau, d'une petite nécropole à incinération qui pourrait être en relation avec cet établissement³.

Ces vestiges appartiennent à une *villa rustica*, qui se développe en bordure aval du replat et qui a livré du mobilier datant des IIIe – Ve siècles après J.-C.

En 2009, un nouveau projet de construction d'une villa familiale a fait l'objet d'un suivi archéologique (**Fig. 1**). Les travaux ont été confiés par l'Archéologie cantonale au bureau TERA Sàrl. L'intervention a révélé l'existence de deux constructions en matériaux légers correspondant probablement à des dépendances de la villa gallo romaine (**Fig. 2, 3**). Un niveau érodé plus ancien, non daté, a également été repéré à la surface de la moraine, complétant ainsi nos connaissances sur l'occupation préhistorique du plateau.

¹ Pour la protohistoire, voir F. Mariéthoz, *Ayent, Argnou, « Les Frisses »*, rapport d'activité 2002 ARIA (déposé auprès de l'Archéologie cantonale) et *Vallesia* 2003, 477.

² Pour la villa romaine, voir O. Paccolat et Ch. Boudry, *Ayent, Argnou/Les Frisses. Relevés de tranchées et sondages d'évaluation*, rapport d'activité 2002 TERA ; O. Paccolat et M.-P. Guex, *Argnou, Les Frisses. Chantier Aymon 2003 : dégagement d'un bâtiment romain*, rapport d'activité 2005 TERA ; *Vallesia* 2003, 477-482 ; *Vallesia* 2004, 383-384.

³ *Vallesia* LXIV, 2009, 439-440.

2. Contexte et déroulement des travaux

La fouille s'est déroulée du 6 au 30 avril 2009 avec une équipe composée en moyenne de 3 personnes (un archéologue et deux fouilleurs). Elle a bénéficié de conditions climatiques particulièrement favorables pour la saison. L'absence d'intempérie a notamment permis d'accélérer le déroulement des travaux.

La surface explorée mesure 340 m² environ. Elle respecte l'emprise de la future construction, sauf du côté sud où la zone a été élargie dans un second temps pour permettre de dégager complètement l'une des dépendances romaines mises au jour. Ceci explique le décrochement de la limite sud sur le plan de masse (**Fig. 3**). La surface a été décapée à la pelleteuse jusqu'aux niveaux romains. La suite de la fouille a été effectuée manuellement pour permettre la sériation et la documentation des vestiges.

L'intervention archéologique s'est déroulée en trois temps.

- Dans une phase préliminaire, un sondage exploratoire (2 x 1 m) a été ouvert le 18 mars par l'Archéologie cantonale pour procéder à une première estimation de la séquence stratigraphique sous-jacente. Ce sondage ayant révélé l'existence d'un replat associé à une couche anthropique contenant du mobilier d'époque romaine, l'Archéologie cantonale décida de procéder à des travaux complémentaires. Le bureau TERA reçut mandat d'ouvrir en plan toute la surface menacée pour procéder à une fouille en règle qui a débouché sur une intervention de quatre semaines.

- Après avoir enlevé la terre végétale, deux tranchées orientées d'est en ouest (Tr1 et Tr2) ont été creusées dans le sens de la pente pour préciser l'extension de la terrasse romaine. Une troisième tranchée (Tr3), ouverte dans un second temps le long de la limite est de la parcelle, a permis de sonder le sous-sol jusqu'à concurrence de la surface du substrat, sans prélever les aménagements romains. Cette tranchée a révélé l'existence d'un niveau d'occupation beaucoup plus ancien, sous la forme d'une série de trous de poteau implantés dans les dépôts morainiques tardi-glaciaires.

- Le dégagement de la terrasse romaine a été effectué dans un troisième temps. Elle a révélé l'existence de deux constructions légères associées à des structures de combustion (**Fig. 2**). La quantité de scories récoltées sur le replat et dans son comblement indique que ces annexes avaient une fonction artisanale et qu'on y a travaillé le métal. Il pourrait s'agir d'une petite forge rurale en relation avec le domaine agricole d'époque romaine. A la fin des travaux, toute la surface a été décapée jusqu'au niveau du substrat morainique pour contrôler la présence éventuelle de structures en creux d'époque pré et protohistorique.

3. Séquence stratigraphique

La zone explorée est située sur le plateau, en arrière du bâtiment en maçonnerie fouillé en 2002/2003. Cette partie du replat a été préservée de l'implantation destructrice du vignoble et correspondait à des prairies sèches jusqu'au XX^e siècle. L'endroit ne paraît pas avoir subi de grands bouleversements au fil du temps et a visiblement été peu affecté par les bisses d'époque historique.

Le contexte morphologique est celui d'une zone d'accumulation plutôt que d'une zone d'érosion, vu la topographie peu inclinée du plateau à cet endroit. Toutes les couches présentent un pendage général peu accusé vers le nord-est (8,75%), sans perturbation ni décrochement majeur. On remarque toutefois quelques différences notables entre les parties

sud et nord de la surface. Du côté sud (Tr1), l'inclinaison du terrain est pratiquement nulle et correspond à un replat naturel qui s'étend jusqu'au rebord méridional du plateau, là où ont été mis au jour les murs de la villa gallo-romaine. Cette surface horizontale, encore perceptible dans la topographie actuelle, s'explique par un affleurement du socle rocheux qui forme comme un épaulement aplati longeant la bordure sud du plateau.

Dans l'angle nord de la surface ouverte (Tr2), l'inclinaison des couches a tendance à s'accroître et suggère l'existence d'une rupture de pente dans le sous-sol. Ce décrochement correspond probablement à la limite orientale de l'épaulement rocheux mentionné plus haut.

La séquence stratigraphique de référence est relativement simple (**Fig. 4**). Les principales unités sédimentaires sont décrites de bas en haut, dans l'ordre chronologique de leur dépôt :

Le substrat morainique.

Le socle rocheux n'a pas été atteint par les travaux d'excavation. La base de la séquence observée est constituée par des dépôts morainiques tardiglaciaires (UT110) de coloration jaune clair (**Fig. 4**). Ces sédiments, constitués des graviers et de blocs émoussés dans une matrice sablo-argileuse, ont été déposés par le glacier du Rhône et sont totalement stériles du point de vue archéologique. La base de cette couche n'a pas été atteinte mais les observations faites sur le plateau des Frisses lors des fouilles antérieures montrent qu'il s'agit d'un placage relativement peu épais (entre 0,40 et 0,80 m) qui épouse la topographie du socle rocheux.

L'horizon archéologique ancien.

Les aménagements anthropiques les plus anciens apparaissent directement au contact de la moraine. Cette occupation pré ou protohistorique, mal conservée, n'est matérialisée que par des structures en creux (**Fig. 3**). Les niveaux équivalents ont été entièrement érodés. Ces négatifs sont directement scellés par une séquence tourbeuse sans lien direct avec cette occupation.

Une ancienne zone de tourbière

A cette occupation succède une séquence organique et humifère, correspondant au développement d'un sol enfoui de type tourbière (UT108). Ces dépôts présentent une texture argileuse et grasse, avec une coloration brun-noir à brun caramel caractéristique (**Fig. 4**). Ils résultent d'une décomposition végétale en milieu humide anaérobie. La formation d'une telle tourbière indique un hiatus prolongé entre l'occupation préhistorique et l'occupation romaine. Cette couche a une épaisseur moyenne de 0,40 m sur le replat (Tr1), mais s'amincit vers le nord (0,20 m en Tr2) et le nord-est (0,10 m en Tr3) du fait de l'inflexion du socle rocheux.

Les colluvions d'époque pré-romaine

Entre la surface de l'ancienne tourbière et le niveau de la terrasse romaine s'intercalent des colluvions fines (UT106 et UT107) peu épaisses (0,10 à 0,20 m). La partie inférieure de ces colluvions (UT107) a fortement érodé et perturbé la surface des niveaux tourbeux, en amalgamant des éléments organiques arrachés à celle-ci. Elle présente donc une texture et une coloration changeante. La partie haute (UT106), constituée de limon graveleux brunâtre, a un aspect brunâtre plus homogène.

L'occupation romaine.

En coupe, la terrasse romaine est située à seulement 0,40 m sous le niveau actuel du terrain. Elle est matérialisée par un replat qui coupe la pente (Tr1) et dont l'aménagement n'a pas atteint la surface de la tourbière (**Fig.4**). Lors de son abandon, elle a été remblayée par des sédiments brun foncé et caillouteux (UT105, 0,20 à 0,30 m d'épaisseur) qui ont comblé la cuvette des deux annexes et qui montrent que la zone a manifestement servi de dépotoir (**Fig.2**). Ces remblais ont en effet livré une grande quantité de mobilier dont une partie provient sans doute d'un nettoyage préliminaire du replat.

La séquence post-romaine

La sédimentation postérieure à l'époque romaine est faible et ne représente que 0,40 m d'épaisseur au total. Elle correspond à des colluvions (limon graveleux UT104), dont l'épaisseur ne dépasse pas 0,10 m (**Fig.4**). Au-dessus de ce dépôt, la reprise d'une activité humaine est indiquée par un mince niveau de cailloutis (UT103, 0,03 m d'épaisseur) qui s'insère au même niveau qu'un puits perdu (UT131). Ces aménagements à caractère rural pourraient correspondre à des travaux d'assainissement du terrain à l'époque médiévale ou moderne, en vue d'y installer des prairies de fauchage.

Les prairies récentes

Le sommet de la séquence correspond à une couche de terre végétale peu épaisse et non litée (0,10 à 0,15 m) qui ne présente pas les caractéristiques habituelles des débordements de bisse. Cet humus sommital (UT101) résulte probablement d'une simple exploitation des prairies sèches, sans apport hydraulique. Il est impossible de dater cette exploitation pastorale qui pourrait couvrir toute la période médiévale et moderne.

4. Découvertes archéologiques

4.1 Les aménagements d'époque romaine

Les fouilles pratiquées en 2009 sous l'emprise de la villa Gandolfi ont révélé l'existence d'une terrasse d'époque romaine portant deux fonds de cabane (**Fig. 2 et 3**). Il s'agit manifestement de dépendances du corps de bâtiment mis au jour en 2002 cinquante mètres plus au sud car elles ont livré un mobilier similaire et de la même époque (IIe – Ve s. apr. J.-C.).

L'ensemble de la terrasse paraît avoir fait l'objet d'un nettoyage et d'une récupération des matériaux avant son abandon et son comblement final. Les aménagements sont par conséquent mal conservés et le plan des constructions demeure incomplet. Les vestiges correspondent à des constructions légères, utilisant la terre et le bois. Les nombreuses scories de fer récoltées (23,6 kg) sur la terrasse et dans certaines structures de combustion indiquent que ces aménagements avaient une fonction artisanale, en relation avec le travail du fer. Il pourrait s'agir d'une petite forge rurale liée au domaine agricole.

Le replat de la terrasse

Le replat est peu marqué vu le pendage très faible du plateau. Il entame à peine la surface des colluvions sous-jacentes (UT106) et n'a pas nécessité des travaux de terrassement conséquents. Il présente une horizontalité presque parfaite. Sa limite amont correspond à un talus peu prononcé, en pente douce. La surface, en terre battue, n'a manifestement jamais été aménagée et n'a pas été rechargée vu la nature assez ferme du sous-sol qui assure également un bon drainage. Ce replat se poursuit au-delà de la limite sud de la fouille et s'étend vraisemblablement jusqu'au corps de bâtiment mis au jour en 2002/2003 sur le rebord du plateau. Du côté nord elle ne dépasse pas la surface ouverte car elle ne se marque pas dans le profil septentrional de la fouille (Tr2). Elle devait se fermer derrière le bâtiment B (voir plus bas). Du côté aval (est), aucune limite n'a été repérée, mais sa largeur moyenne est estimée à au moins 8 mètres.

Éléments de parcellaire et structures en relation avec la terrasse

Deux aménagements ont été repérés en limite amont du replat de la terrasse. Le premier correspond à un fossé, le second à une palissade (**Fig. 3**). Le mobilier récolté dans ces structures, similaire à celui récolté sur le replat, indique que ces aménagements ont fonctionné avec les constructions de la terrasse.

Le fossé de délimitation

Ce fossé (**Fig. 5**) a été réaménagé à trois reprises (recreusements). Le remplissage (**Fig. 6**) montre qu'il ne s'agit pas d'un bisse⁴ et qu'il n'a pas servi à transporter ou à évacuer de l'eau, même s'il a pu occasionnellement protéger le replat contre le ruissellement ou l'empiètement du bétail. Il s'agit sans doute d'une limite de parcellaire à l'intérieur de la propriété, destinée à protéger les dépendances situées en contrebas.

Le fossé, qui s'amorce à l'extrémité supérieure de la tranchée Tr1, a été dégagé sur une vingtaine de mètres de longueur. Il se poursuit au-delà de la limite nord de fouille et présente une l'orientation similaire à celle de la terrasse romaine. Côté vallée du Rhône, il s'interrompt au niveau de la Tr1 car il n'apparaît pas dans le profil sud de la tranchée alors qu'il est bien marqué dans l'autre profil. Cette interruption pourrait matérialiser l'existence, à cet endroit, d'un passage permettant d'accéder depuis l'amont aux dépendances agricoles situées sur le replat. La largeur de ce passage hypothétique reste inconnue dans la mesure où il n'a pas été possible de contrôler si le fossé se poursuivait effectivement plus au sud, sous la route du lotissement⁵.

Le fossé comprend trois recreusements et remplissages distincts. Chacun des recreusements est parfaitement superposé au précédent, sans décalage du tracé.

1^{er} état du fossé

Le premier état du fossé (UT111A) n'est conservé que dans la partie nord de la surface de la fouille, au niveau de la tranchée Tr2. Il correspond à une structure étroite et peu profonde (0,08 x 0,10 m) avec un fond plat et des bords presque verticaux. A l'origine, ses parois pourraient avoir été renforcées par un cuvelage de planches. Ce premier état est colmaté par un limon homogène gris foncé qui pourrait résulter d'un épisode de ruissellement naturel.

2^e état du fossé

Ce premier aménagement a été remplacé par un fossé plus large et plus profond (UT111B), avec un fond plat et des parois évasées. La largeur de ce second fossé mesure 0,65 m à l'ouverture et environ 0,40 m au fond. Sa profondeur est de 0,35 m. Les bords sont talutés des deux côtés à leur niveau d'ouverture, pour diminuer les risques d'érosion et éviter l'effondrement des parois. L'abandon de ce fossé est matérialisé par un remplissage gravillonneux et caillouteux. Son aspect homogène et non stratifié semble indiquer qu'il résulte d'un événement torrentiel unique.

3^e état du fossé

Le dernier état correspond à un nouveau recreusement du lit. Ce troisième fossé (UT111C) est plus large que le deuxième, mais nettement moins profond. Sa hauteur n'atteint que 0,20 m pour une largeur de 0,80 m à l'ouverture. Il présente un profil presque rectangulaire avec un fond plat et des bords incurvés et plus verticaux. En coupe, le fond de ce dernier état est criblé de petits charbons de bois et de nodules de torchis brûlé qui pourraient résulter de l'incendie d'une palissade bien qu'aucun trou de poteau n'ait été retrouvé. Son remplissage limoneux a livré des fragments de scories de fer qui tendraient à indiquer que ces éléments proviennent du nettoyage final de la terrasse au moment de son abandon.

⁴ Les différents remplissages sont trop grossiers et ne présentent pas l'aspect microlité caractéristique des bisces d'arrosage.

⁵ La parcelle est en effet longée par la nouvelle route de desserte qui nous a empêché de sonder le terrain.

Après sa désaffectation, le tracé du fossé est resté marqué dans la topographie un certain temps, sous forme d'une légère dépression qui a été comblée ensuite par les colluvions (UT104) scellant le niveau d'abandon de la terrasse romaine.

La palissade de protection et la fosse à chaux

La fouille a permis de mettre en évidence l'existence d'une barrière entre le tracé du fossé parcellaire et le talus amont de la terrasse. Cette barrière, repérée en plan sur une longueur de 7 mètres, pourrait se prolonger vers le sud car elle a été recoupée par la tranchée Tr1. Elle est matérialisée par 6 trous de poteau implantés directement en amont du talus de la terrasse et disposés parallèlement à celui-ci (**Fig. 7**). Les poteaux les plus gros ont une profondeur de 0,30 m et comportent de solides éléments de calage (schistes anguleux) tandis que les plus petits, moins profonds, en sont dépourvus. La construction de cette barrière a sans doute été motivée par la nécessité de protéger l'annexe située en contrebas (annexe A, voir plus bas).

Le seul aménagement entre le fossé et la palissade est une fosse quadrangulaire à fond plat peu profonde (1,60 x 1,60 m environ pour seulement 0,20 m de profondeur). Au moment de sa découverte, la structure était encore remplie par de la chaux très grasse, à moitié solidifiée avec le temps (**Fig. 8**). La découverte de fibres ligneuses coagulées à la chaux sur le fond et contre les parois indique l'existence d'un plancher et d'un cuvelage en bois isolant le contenu de l'humidité du sol. La fonction de cette structure demeure inconnue : stockage provisoire ou petite aire de gâchage.

Les dépendances de la villa

L'annexe A : une construction légère semi-enterrée

Le bâtiment (A) restitué dans la partie sud de la terrasse n'appartient sans doute pas à l'aménagement originel du replat (**Fig. 9**). En effet, sur la base de la planimétrie, on remarque que le talus amont de la terrasse possède une orientation nord-sud et une largeur de 6 m environ, tandis que le bâtiment A est disposé en oblique par rapport à cette terrasse. Il faut donc supposer que des aménagements antérieurs dont il ne reste plus aucune trace ont précédé la construction du nouveau bâtiment. La chronologie des événements est d'autant plus difficile à établir que toute la terrasse a fait l'objet d'un nettoyage généralisé au moment de sa désaffectation.

Le nouveau bâtiment a été installé de manière oblique par rapport à l'ancien replat et empiète en partie sur le talus. La plupart des éléments constitutifs ont été récupérés ou déblayés. Il est donc difficile de se faire une idée exacte de son architecture. Il s'agit d'une construction légère en matériaux périssables dont les parois reposaient sur des solins en pierres sèches. L'absence de couche d'occupation ou de contamination sur la surface indique que l'édifice n'a pas brûlé. Sur la base des rares éléments conservés in situ, il est possible de restituer une petite construction quadrangulaire de 3 x 5,50 m (**Fig. 3**). L'accès se faisait probablement depuis l'est où la cuvette se raccorde de plain-pied avec le niveau de la terrasse et où un espace totalement libre existe devant la construction.

Du côté ouest, le bâtiment semble avoir reposé sur des sablières basses installées à même le sol ; il était renforcé aux angles par des poteaux disposés à l'extérieur des parois (UT 136 et 139). L'angle nord, mieux conservé, comporte encore les restes d'un double solin de calage en pierres sèches formant un angle droit (UT135), qui devait servir à maintenir et à protéger le cadre de sablières installé à même le sol. Il ne subsiste rien de la paroi sud-est : elle est restituée sur la base d'un gros poteau porteur (UT137) qui pourrait matérialiser l'angle oriental de la construction. L'angle sud n'est pas conservé, de même que la paroi sud-ouest. Le seul

aménagement en relation avec cette annexe est une grande fosse (UT140) située dans l'angle ouest du bâtiment. Il est difficile de déterminer la fonction première de cette fosse car elle a été comblée par des pierres et du limon argileux.

L'abandon de cette annexe est matérialisé par un remblai caillouteux (UT105) qui a servi à combler complètement la dépression pour remettre le terrain à niveau. La quantité d'objets récoltés dans ce remblai – qui représente près de 80% du mobilier retrouvé sur le site – semble résulter d'un nettoyage général du replat au moment de son abandon.

L'annexe B : une petite forge artisanale?

La seconde annexe repérée sur la terrasse occupe la partie nord du replat. Elle est tout aussi arasée que le bâtiment A et a également fait l'objet d'un nettoyage important au moment de l'abandon de la terrasse, si bien qu'il est difficile de comprendre son architecture et sa fonction. Il s'agit, ici encore, d'une construction légère en matériaux périssable qui n'a laissé que peu de traces au sol (**Fig. 10**). Il pourrait s'agir d'un atelier ou d'une petite forge artisanale car un petit foyer métallurgique et de nombreuses scories de fer ont été découverts.

On ignore les dimensions et le plan exact du bâtiment car la limite nord a été détruite par les tranchées Tr2 et Tr3. Le bâtiment mesure un peu moins de 6 mètres d'est en ouest et devait probablement présenter des dimensions analogues dans l'autre sens car aucune autre structure n'a été repérée lors de la fouille. La paroi ouest repose sur un solin de pierres sèches assez large (0,80 m) mais peu élevé (0,10 m), installé au pied du talus amont et parallèle à celui-ci (**Fig. 12**). Ce massif devait servir à la fois de soubassement pour l'élévation en bois et de protection contre les effets de ruissellement du talus. Les autres côtés semblent avoir été supportés par des poteaux (UT 125, 126, 127, 145). L'absence de négatifs de parois et de véritable couche d'occupation indique qu'on est sans doute en présence d'une construction légère correspondant à un simple couvert.

Un petit foyer métallurgique (UT114), aménagé dans le sol en terre battue, a été mis au jour dans l'angle sud-est du bâtiment, en association avec une fosse de rejet circulaire (UT129) qui paraît avoir servi de cendrier (**Fig.11 et 13**). La fouille du foyer a livré des coulures de fer ainsi qu'une grande quantité de scories et de battitures qui montrent qu'on a travaillé du métal sous cet abri sommaire. Le nettoyage de la surface du bâtiment a également permis de dégager une fosse oblongue et peu profonde dans la partie nord (UT118).

Au pied du talus, un petit fossé coudé (UT133) relie l'angle sud-ouest de l'annexe B à la cuvette du bâtiment A. Cette structure, qui épouse l'inflexion du talus, montre qu'il existait probablement un lien étroit entre ces deux espaces. Au moment de sa découverte, cette rigole en U était comblée par un sédiment cendreux qui suggère qu'elle était en relation avec l'activité artisanale pratiquée dans le bâtiment B. Sa fonction reste difficile à expliquer.

4.2 Les traces d'occupation plus ancienne

Des traces d'occupation plus anciennes ont été repérées en plan et en coupe à l'intersection des tranchées Tr2 et Tr3, à l'angle nord de la fouille. Ces vestiges s'insèrent beaucoup plus bas que la terrasse romaine. Ils sont apparus à la surface de la moraine (UT10) et étaient directement scellés par le niveau tourbeux (UT8). Malgré l'absence d'élément de datation, il faut probablement les attribuer à la préhistoire ou à la protohistoire.

Les seuls éléments conservés sont des négatifs d'éléments porteurs qui entament le substrat. En tout, une dizaine de trous de poteaux ont été dégagés en plan (**Fig. 14**). Cinq sont de forme circulaire (UT120 à 122, 147, 148) et cinq de forme rectangulaire (UT123, 124, 141,

142, 149). Les niveaux correspondant ont été érodés. Les trous de poteaux rectangulaires concentrés dans l'angle nord-est de la surface ouverte pourraient matérialiser les restes d'une petite construction sur poteaux porteurs (*Pfostenbau*) à cheval sous la limite orientale de la fouille. Le poteau circulaire (UT122) pourrait matérialiser l'angle nord-ouest de cet édifice car il présente un diamètre (0,30 m) nettement supérieur aux autres structures circulaires (0,20 m).

Les autres poteaux circulaires pourraient correspondre à un petit enclos extérieur attenant à cette construction, appuyé contre la façade ouest. Le seul aménagement mis au jour à ce niveau est une fosse rectangulaire (UT143, 0,70 x 0,50 m), repérée contre la limite sud de la construction (**Fig. 15**). Cette fosse, comblée par le niveau tourbeux (UT8), n'a livré aucun aménagement ni aucun charbon. Sa fonction reste indéterminée.

Le plan de ces aménagements demeure lacunaire en raison de l'exiguïté des surfaces dégagées. La suite de ces vestiges devrait se poursuivre en direction de l'est. Le décapage mécanique effectué à la fin des travaux sur l'emprise de la fouille a permis de s'assurer que cette occupation ne s'étendait pas vers l'ouest et le sud. Dans ces directions, seuls des négatifs de racines à la base de l'ancienne tourbière sont apparus; elles correspondent au développement d'une première végétation sur l'ancienne moraine tardi-glaciaire.

4.3 Les traces d'occupation médiévale et moderne

Une fois la terrasse romaine comblée après l'abandon des constructions, la stratigraphie montre que le terrain a subi très peu de transformation. La zone a sans doute rapidement été nivelée pour être transformée en pâturages, affectation qu'elle a conservée durant tout le Moyen Age jusqu'à sa transformation en zone à bâtir au début du XXI^e siècle. Le seul impact visible est un niveau de cailloutis qui pourrait correspondre à un ancien niveau de sol ou à des travaux d'épierrage médiévaux. Ce niveau est en relation avec l'aménagement d'un petit puits perdu servant sans doute de drainage (UT131), en limite sud-ouest du chantier.

5. Mobilier archéologique

En tout, 792 objets ou fragments d'objets ont été récoltés sur le site, toutes matières confondues. Tous sont issus de la séquence romaine. Les trois quarts proviennent du niveau d'abandon de la terrasse romaine (72 % du corpus, 569 individus) et ont été retrouvés dans le remblai (UT105) ayant servi à combler la cuvette des deux annexes. Il s'agit donc d'objets en position secondaire résultant soit d'un nettoyage généralisé et minutieux du replat au moment de son abandon, soit de rejets liés à l'activité du corps de bâtiment voisin (2002). Le reste des objets a été récolté sur le niveau de la terrasse et dans les divers aménagements (16,58%, 90 individus), ainsi que dans le remplissage du fossé parcellaire situé en amont du replat (11,39 % du corpus, 90 individus), confirmant ainsi l'attribution de ce fossé à la séquence romaine.

La répartition du matériel par catégories n'est pas du tout uniforme (**Fig. 17**). Le mobilier céramique est largement majoritaire puisqu'il représente à lui seul les trois quarts du corpus (628 tessons, 80%). Le métal vient en seconde position avec 8% (62 éléments). Les fragments de récipients en verre représentent 7 % (54 fragments) et ceux en pierre ollaire 3% (26 individus). Le reste (3 %) correspond à des os (faune) récoltés en vrac et par conséquent sous-représentés dans les statistiques, essentiellement dans le comblement de la terrasse.

Le mobilier présente dans son ensemble une homogénéité chronologique assez remarquable. Il peut être daté des III^e-IV^e s. après J.-C. A part quelques éléments pré ou protohistoriques résiduels, aucun élément plus ancien n'est attesté.

Le terminus post quem monétaire est un aes III ou IV (AF09-507) daté entre 350 et 400 après J.-C. C'est donc à partir de cette fourchette chronologique que la zone a été remblayée. Les autres éléments typologiques, en particulier la céramique à revêtement argileux, confortent cette datation tardive. On mentionnera en particulier des coupes Lamboglia 1/3 dont l'apparition n'est pas attestée avant 325 après J.-C., des coupes Lamboglia 10 ou Lamboglia 4/36 ou des mortiers Lamboglia 43 ou Lamboglia 45, tous ces types datables du IV^e s. après J.-C. On ajoutera également la présence de tessons d'amphore de type Tripolitana et Spatheion des IV^e/V^e s. après J.-C.

Le mobilier céramique

Le mobilier céramique compte 682 fragments (voir liste en annexe). Il a été déterminé par Marc-André Haldimann, conservateur responsable du Département d'archéologie au Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève. La catégorie des revêtements argileux est la mieux représentée (Paunier 396, Lamboglia 1/3 et 4/36....) et atteste la datation tardive de ce lot de mobilier. Les autres catégories sont également présentes, notamment les céramiques culinaires et les amphores. Parmi ces dernières, on peut signaler la présence d'une demi-douzaine de fragments de Dressel 23 datables des III^e – IV^e siècles (vase 193), deux bords d'amphore de type Tripolitana III des IV^e – V^e siècles (vase 192) et une panse de Spatheion d'Italie également caractéristique des IV^e – V^e s. AD (vase 196).

Le mobilier métallique

Les monnaies

Au total douze monnaies en bronze ont été découvertes sur la terrasse romaine, plus un denier en argent. Elles ont été déterminées par Matteo Campagnolo, conservateur au Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de la ville de Genève. Toutes datent du III^e ou du IV^e siècle après J.-C. La plupart sont très usées et proviennent du remblai ayant servi à combler le niveau du replat. A ce lot appartiennent cinq antoniniens frappés entre 260 et 275 après J.-C. (AF09-1241, 1243, 1244, 1245, 1246) et un sesterce très usé du III^e siècle (AF09-1251). Les monnaies les plus récentes découvertes dans cette couche d'abandon datent du IV^e siècle : il s'agit d'un aes III, frappé entre 330 et 335 (AF09-1243B), d'un follis émis entre 300 et 325 (AF09-1242) et d'un follis ou d'un aes III type VOTA, frappé entre 300 et 350 (AF09-1240). A ce lot appartient également un denier en argent de Gordien III (AF09-1247), frappé entre 238 et 244.

L'élément le plus tardif est un aes III ou IV frappé entre 350 et 400 (AF09-507), retrouvé dans le remplissage de l'avant dernier état du fossé parcellaire (UT111), ce qui tendrait à confirmer que la terrasse et les deux dépendances ont probablement été utilisées jusque dans le courant du V^e siècle. La fosse (UT118) découverte dans l'annexe B a également livré un aes III ou un antoninien frappé entre 260 et 350 après J.-C. (AF09-1250). Enfin, un sesterce totalement usé, percé d'un trou de suspension, a visiblement été réutilisé comme pendeloque à l'époque romaine tardive (AF09-1249).

Le reste du mobilier en bronze

L'essentiel des objets en bronze provient du comblement (UT105) de la cuvette de l'annexe A et correspond à des objets utilitaires de la vie courante : un manche de cuillère brisé? (AF09-503 et 505), plusieurs fragments d'ardillons ou de ressorts de fibules (AF09-501, 502, 504, 505, 506), deux fragments qui pourraient appartenir à une lame de couteau (?) (AF09-1277) et un fragment de tôle percé de trois trous (AF09-1253, applique ?). Parmi les objets qui sortent

du lot, signalons un splendide fragment de bouterolle de fourreau à décor ajouré (AF09-1252, **Fig. 18**), une petite amulette discoïde (AF09-1248, **Fig. 16**) et une monnaie très usée réutilisée comme pendeloque (AF09-1249).

De son côté, le bâtiment B a livré deux objets en bronze qui confortent l'idée que cette construction était en relation avec une activité métallurgique. Il s'agit d'un fragment de coulure de bronze (AF09-500), retrouvé dans le remplissage de la fosse-cendrier UT129, et de 3 fragments d'un petit tube (AF09-505) récolté dans l'empierrement du solin amont (UT115), qui pourrait correspondre à un évent ou à une élément de soufflet.

Le mobilier en fer

Le mobilier en fer est rare. L'essentiel correspond à des fragments de clous de construction. On signalera un gros élément coudé et époinaté pouvant correspondre à un gond de porte (AF09-515) et deux fragments de tuyère (AF09-516) qui proviennent du comblement du bâtiment A.

Le mobilier lithique

Trois objets ont été trouvés dans le remblai (UT105) comblant l'annexe A. Le premier est une fusaïole en pierre ollaire qui a été retaillée dans un fragment de couvercle portant un décor de cercles concentriques (AF09-968). Les deux autres correspondent à des aiguisoirs présentant des stries d'affûtage (AF09-1030 et 1031, **Fig.19**).

Le verre

54 éléments en verre ont été récoltés. La plupart sont des fragments de récipients en verre bullé translucide, de couleur verdâtre clair, bleu-verdâtre ou blanc, parmi lesquels plusieurs lèvres ou bords (vases 234, 240, 241, 243), un goulot de bouteille ou de cruche (vase 242) et le fond d'une fiole (vase 244).

On signalera en particulier deux objets. Le premier est une tesselle en pâte de verre bleu-roi (AF09-0998) trouvée dans le remplissage de la fosse (UT118) de l'annexe B. Le second est une magnifique perle tronconique en pâte de verre noire, comportant un décor d'œilletons jaunes et de lignes blanches et bleu-clair (AF09-1092, **Fig.20**).

Les scories

En tout, 23,6 kg de scories de fer ont été récoltés. La plupart proviennent du remblai (UT105) comblant la cuvette de l'annexe A et résultent à l'évidence d'un nettoyage généralisé de la terrasse au moment de son abandon. L'annexe B a également livré des scories, notamment le foyer métallurgique (UT114) qui en contenait un grand nombre, associées à quelques battitures qui montrent qu'on y a travaillé le fer. Des scories ont également été retrouvées dans le fossé parcellaire de la terrasse (UT111), confirmant ainsi sa contemporanéité avec les annexes situées sur le replat. L'ensemble de ces éléments suggère que les deux dépendances mises au jour en 2009 constituaient un petit atelier métallurgique.

6. Bilan

La fouille effectuée en 2009 sous l'emprise de la future maison Gandolfi a permis de mettre en évidence des constructions qui constituent l'extension nord des découvertes repérées en 2002. Il s'agit de deux annexes en matériaux légers disposés sur un replat et délimités par un fossé. Ces aménagements sont vraisemblablement des dépendances du corps principal de la villa. L'une correspond à un petit bâtiment édifié sur des sablières installées à même le sol, l'autre à un abri ou à un simple couvert reposant sur un solin de pierres sèches et des poteaux porteurs. La découverte de structures de combustion (foyer métallurgique et fosses-cendriers) et de débris de coulée dans ce dernier bâtiment indique qu'il s'agissait probablement d'une petite forge ou d'un atelier artisanal en relation avec le domaine agricole. La seconde annexe devait également être en relation avec le travail du fer car de nombreuses scories de fer ont été récoltées dans le remblai qui comblait la cuvette.

La date de construction de ces dépendances est inconnue. En revanche, le mobilier découvert dans le comblement de ces aménagements fournit une datation relativement serrée entre le III^e et le IV^e siècle après J.-C. Cela indique que ces vestiges ont fonctionné en même temps que le corps de bâtiment découvert en 2002, daté également de cette période, et que leur abandon est contemporain. La zone paraît ensuite avoir été transformée en pâturages, affectation qu'elle a conservée sans changement jusqu'au début du XXI^e siècle.

Le second résultat positif de cette intervention est la mise en évidence de traces d'une occupation ancienne à la surface de la moraine tardiglaciaire. Cette occupation fortement érodée, matérialisée uniquement par des structures en creux, semble correspondre à un habitat qui s'amorce à cet endroit mais dont l'extension vers le nord et l'est demeure inconnue. Ce niveau n'a pu être daté, faute de mobilier ou de charbons de bois pour des datations C14. Il appartient sans doute à la séquence pré- ou protohistorique, déjà attestée par d'autres découvertes sur le plateau des Frisses.

Enfin, il a été possible de mettre en évidence l'existence d'une strate tourbeuse correspondant à la formation d'une ancienne tourbière sur la partie plane du plateau. Cette tourbière, qui s'insère entre l'occupation ancienne et des colluvions recoupées par l'occupation romaine, pourrait matérialiser un hiatus important dans l'occupation anthropique du versant.

Ces nouveaux résultats complètent les informations recueillies lors des précédentes interventions sur le plateau des Frisses et confirment l'importance archéologique de cet épaulement, notamment pour les époques romaine et protohistorique. La multiplication des constructions sur le plateau des Frisses a permis de localiser les diverses occupations présentes à cet endroit. Quelques parcelles dans des zones sensibles du plateau doivent encore être contrôlées lors des futures constructions de maisons d'habitation. Mais, en dehors de ces lotissements, on peut maintenant affirmer que l'essentiel de ce plateau est désormais connu.

7. Illustrations

Crédit des illustrations

Dessins : Bureau TERA : M. de Morsier Moret
Photographies : Bureau TERA

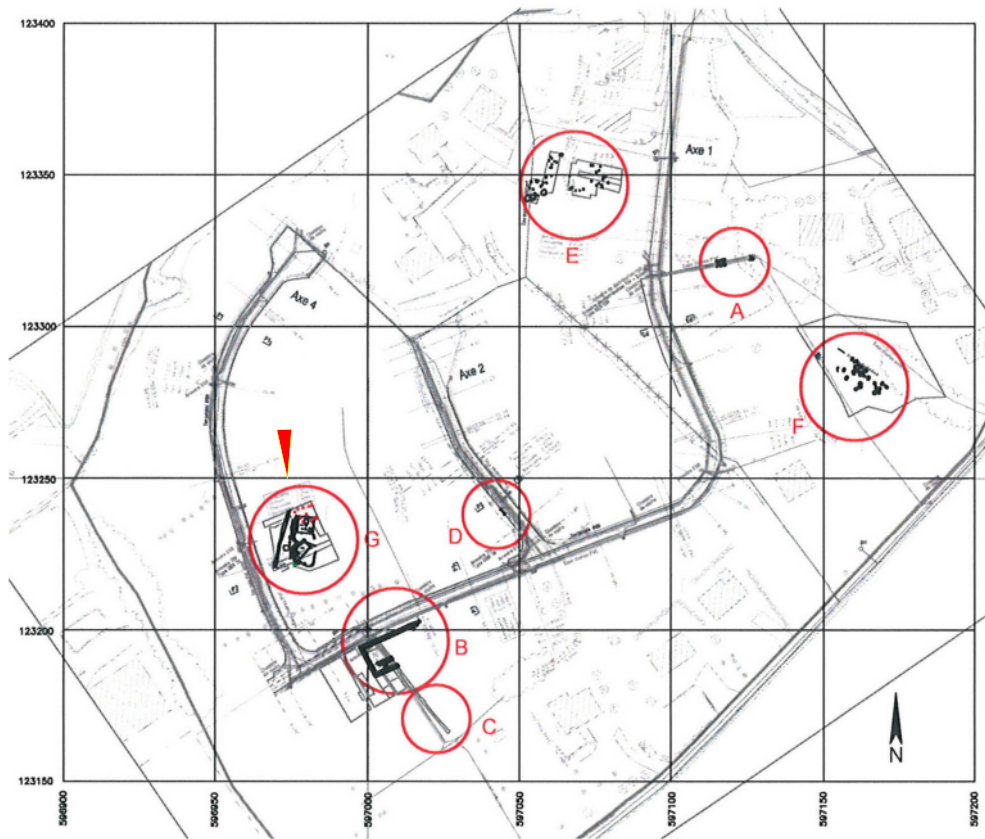


Fig. 1. Ayent, Les Frisses. Plan de situation des zones de fouilles d'Argnou : A, B, C, D : fouilles 2002 et 2003; E : fouilles 2006; F : fouilles 2008; G : fouilles 2009.



Fig. 2. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Les dépendances nord de la villa gallo-romaine en cours de dégagement. Au premier plan, la cuvette plus sombre de l'annexe A, comblée par des rejets après son abandon (▼). Au second plan, les vestiges érodés de l'annexe B (▼). À gauche le tracé grisâtre du fossé parcellaire (▼). Vue vers le nord.

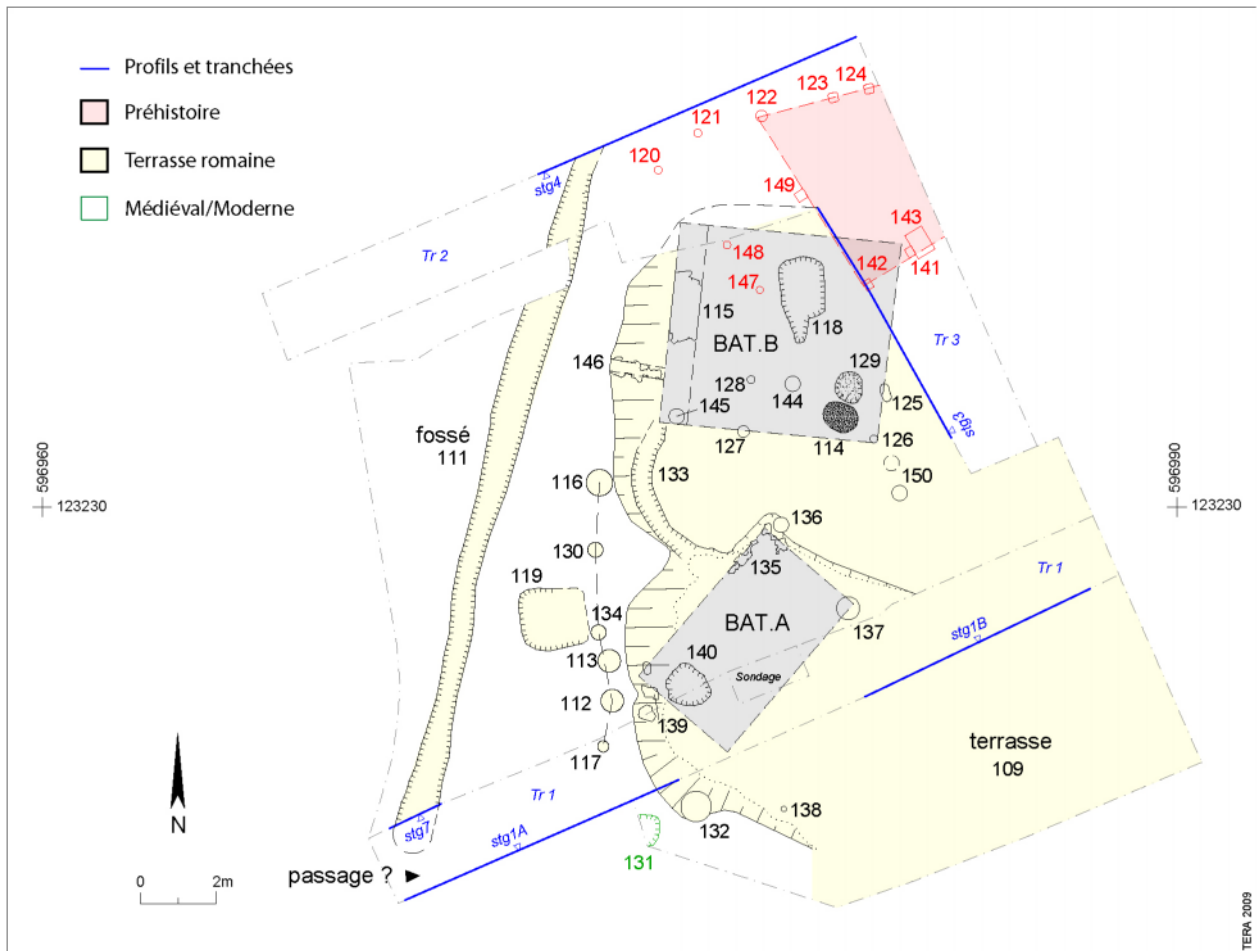


Fig. 3. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Plan compilé des vestiges archéologiques, avec les limites de fouille.



Fig. 4. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Profil sud de la tranchée Tr1. Mo : moraine, To : tourbière, Re : remblai marquant l'abandon de la terrasse romaine, Co : colluvions. Vue vers le sud-ouest.



Fig. 5. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Dégagement du fossé en amont des dépendances de la terrasse romaine. Vue vers le nord-est.



Fig. 6. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Remplissage du fossé protégeant les dépendances de la terrasse romaine. Détail du profil sud de la tranchée Tr2. Vue vers le sud-ouest.



Fig. 7. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Trous de poteau appartenant à la palissade qui protégeait les dépendances. Vue vers l'ouest.



Fig. 8. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Détail de la fosse à chaux rectangulaire mise au jour entre le fossé et la palissade d'époque romaine. Vue vers l'ouest.



Fig. 9. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Terrasse romaine. Au second plan, la cuvette de l'annexe A se marque par une coloration plus foncée (▼). Au premier plan, le négatif de la fosse à chaux (▼). Vue vers l'est.



Fig. 10. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Les vestiges érodés de l'annexe B d'époque romaine (▼), en contrebas du fossé (▼). Vue vers le nord.



Fig. 11. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Vestiges érodés de l'annexe B. Cette dépendance pourrait correspondre à une petite forge étant donné qu'elle abritait un foyer métallurgique (▼) et une fosse-cendrier (▼). Vue vers l'ouest en direction de l'amont.



Fig. 12. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Vestiges du solin en pierres sèches de la paroi amont de l'annexe B (▼). Au second plan, la cuvette de l'annexe A (▼), après dégagement de son comblement. Vue vers le sud.



Fig. 13. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Le foyer métallurgique de l'annexe B en cours de fouille. Vue vers le nord-est.



Fig. 14. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Les trous de poteau sombres visibles dans la moraine (à droite) appartiennent à une occupation pré- ou protohistorique non datée. A gauche, le niveau de la terrasse romaine s'insère plus haut. Vue vers l'ouest.



Fig. 15. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Fosse (UT143 ▼) et trous de poteau quadrangulaires (UT141, 142) appartenant à la préhistoire ou à la protohistoire. Fond de la tranchée Tr3, vue vers le nord.



Fig. 16. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Pendentif en bronze (Inv. AF09-1248).

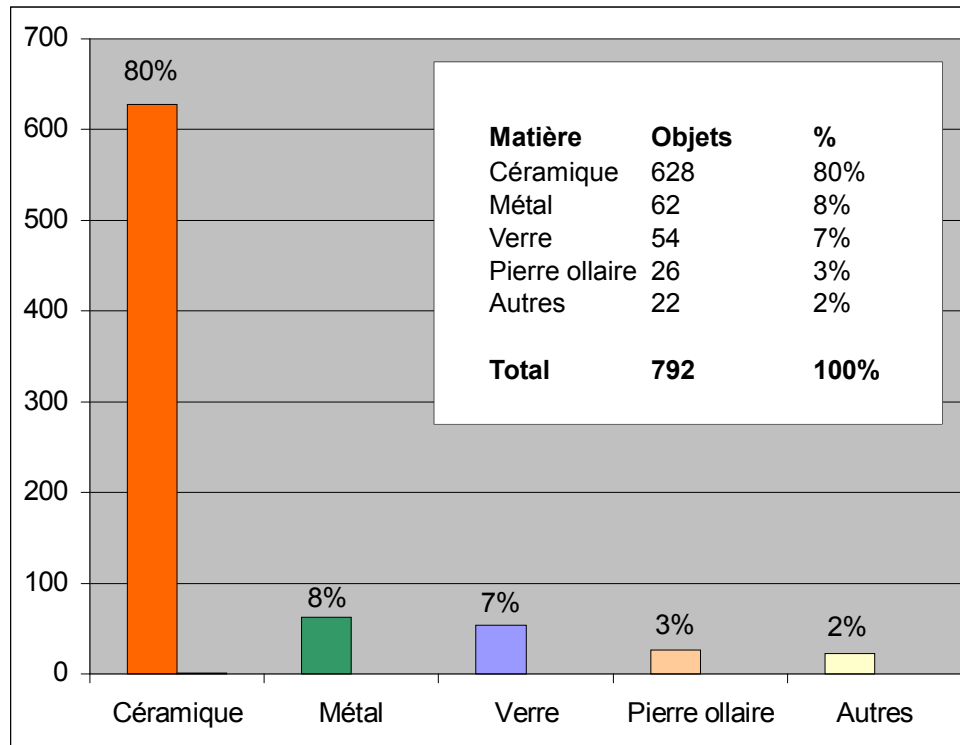


Fig. 17. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Répartition par matières du mobilier récolté sur la terrasse romaine.



Fig. 18. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Bouterolle ajourée en bronze d'un fourreau (Inv. AF09-1252).



Fig. 19. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Aiguiseur en pierre présentant des traces d'affûtage (Inv. AF09-1030).



Fig. 20. Ayent, Les Frisses, maison Gandolfi. Perle en verre (Inv. AF09-1092).